

Mon numéro : 2 58 03 13 055 419 21
 Mon nom ou celui de mon ayant droit :
 FINARDI Gisèle

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 03/05/2024 au 02/05/2025 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
01 131 0071	11		
CPAM 13 13421 MARSEILLE CEDEX 20		2 58 03 13 055 419 21	

N°	Organisme complémentaire
1	CPAM DES BOUCHES DU RHONE 13000 MARSEILLE

Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
FINARDI Gisèle a déclaré un médecin traitant CSS avec participation financière du 01/05/2024 au 30/04/2025	2 58 03 13 055 419 21	28/03/1958 1	1	01/05/2024	30/04/2025

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Bouches-du-Rhône

Mon numéro : 2 58 03 13 055 419 21
 Mon nom ou celui de mon ayant droit :
 FINARDI Gisèle
 Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.
 Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

3646 Service gratuit
*prix appel

007 CPAM 13
 13421 MARSEILLE CEDEX 20

Mme FINARDI Gisèle
 BATIMENT 18 RES PIERRE RENARD
 83 BD MIREILLE LAUZE
 13010 MARSEILLE

Le 03/05/2024

> MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE ET À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Madame,

Vous êtes affiliée à un régime d'assurance maladie et vous bénéficiez de la Complémentaire santé solidaire pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, pensez à mettre à jour votre carte Vitale.

Vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.

Conservez la, elle est valable un an. En cas de perte, vous pouvez télécharger l'attestation depuis votre compte sur ameli.fr.

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.



La mise à jour de ma carte Vitale, c'est maintenant !

Je peux mettre à jour ma carte Vitale dans la plupart des pharmacies.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie

0642v1.92



→ Votre attestation de droits à l'Assurance Maladie à présenter aux professionnels de santé.